



Le Président,

**Georges CRISTIANI**

***À l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires, Présidents des Établissements Publics Communaux, Caisse de Crédit Municipal.***

Aix-en-Provence,

**Objet : Avis portant ouverture de concours**

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après, pour affichage, les avis d'ouverture des concours suivants :

- **Concours externe, interne et troisième concours d'Agent de maîtrise territorial – Session 2023,**
- **Concours sur titres avec épreuve de Médecin territorial de 2<sup>ème</sup> classe – Session 2023.**

Vous souhaitant bonne réception de ces documents.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.



**Georges CRISTIANI**



## AVIS DE CONCOURS – 2023 FILIERE TECHNIQUE – CATEGORIE C

LE CENTRE DE GESTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(Centre organisateur)

### APRÈS CONVENTIONNEMENTS AVEC LES CENTRES DE GESTION DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### ORGANISE LE CONCOURS D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

CONCOURS	DATE DES ÉPREUVES	PÉRIODE D'INSCRIPTION
CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS	Épreuves écrites  jeudi 26 janvier 2023	du mardi 6 septembre 2022 au mercredi 12 octobre 2022  Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : jeudi 20 octobre 2022

Spécialités	NOMBRE DE POSTES			
	Concours externe	Concours interne	Troisième concours	Total
Bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers	21	25	8	54
Espaces naturels, espaces verts	16	17	3	36
<b>Total</b>				<b>90</b>

Dans le cadre des dispositions du décret n°2021-376 du 31 mars 2021, l'inscription unique des candidats auprès d'un seul Centre de Gestion est désormais effective. Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet à l'adresse suivante : [www.cdg13.com](http://www.cdg13.com), rubrique espace candidat / concours / s'inscrire ou directement sur le portail national : [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr). À défaut, les candidats pourront s'inscrire via la borne prévue à cet effet à l'accueil du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, Bâtiment B – 15 boulevard de la Grande Thumine – 13090 AIX-EN-PROVENCE (tél. 04.42.54.40.60), dans les délais impartis et aux horaires suivants : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi 16h30.



## AVIS DE CONCOURS – 2023 FILIERE MÉDICO-SOCIALE – CATÉGORIE A

LE CENTRE DE GESTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(Centre organisateur)

POUR LE COMPTE DES CENTRES DE GESTION DE LA RÉGION  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ORGANISE UN CONCOURS DE MÉDECIN TERRITORIAL  
DE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE

CONCOURS	DATES DE L'ÉPREUVE	PÉRIODE D'INSCRIPTION
CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC ÉPREUVE	À compter du lundi 6 février 2023	Du mardi 27 septembre au mercredi 2 novembre 2022  Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : Jeudi 10 novembre 2022

NOMBRE DE POSTES
Concours Externe
48

Dans le cadre des dispositions du décret n°2021-376 du 31 mars 2021, l'inscription unique des candidats auprès d'un seul Centre de Gestion est désormais effective. Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet à l'adresse suivante : [www.cdq13.com](http://www.cdq13.com), rubrique espace candidat / concours / s'inscrire ou directement sur le portail national : [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr). À défaut, les candidats pourront s'inscrire via la borne prévue à cet effet à l'accueil du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, Bâtiment B – 15 boulevard de la Grande Thumine – 13090 AIX-EN-PROVENCE (tél. 04.42.54.40.60), dans les délais impartis et aux horaires suivants : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi 16h30.